



LES ENTREPRISES LOTOISES ET LES MARCHÉS PUBLICS

-
Janvier 2014

Méthodologie de l'enquête

Enquête effectuée par mail du 8 au 14 janvier

Panel :

- BTP : 77 entreprises – 933 emplois
- Industrie : 36 entreprises – 1724 emplois
- Commerce, Services et Hôtellerie-restauration : 25 entreprises – 476 emplois

Soit au total 138 entreprises représentant 3133 emplois

L'analyse qui suit porte principalement sur le BTP et l'industrie :

- Secteurs davantage concernés par les marchés publics
- Meilleure représentativité du panel

Quels secteurs sont concernés ?

Part des entreprises qui ont déjà répondu
à un marché public



Enquête non contraignante :

- Les réponses du bâtiment et des travaux publics sont plus représentatives que celles des autres secteurs.
- Dans l'industrie et les autres secteurs : davantage de réponses à l'enquête de la part des entreprises concernées par les marchés publics.

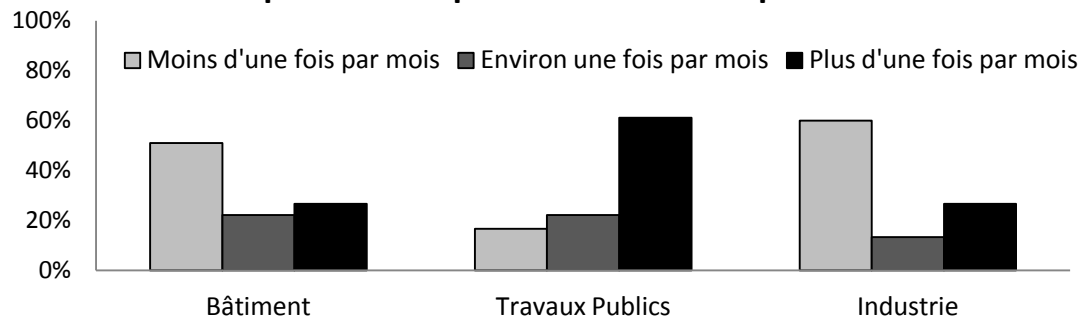
Pourquoi les entreprises ne répondent pas aux marchés publics ?

- Tous secteurs : « l'activité est peu ou pas concernée » (64%) ; « prix trop bas » (21%).
- BTP : les rares entreprises qui ne répondent pas aux marchés publics invoquent la complexité de la procédure et la faiblesse des prix proposés.
- Industrie : « l'activité est peu ou pas concernée » (68%) ; « procédure trop complexe » (21%).

Quel poids pour les entreprises ?

Panel pris en compte : les entreprises qui ont déjà répondu à un marché public (45 du bâtiment, 18 des travaux publics et 15 de l'industrie)

Fréquence de réponse aux marchés publics

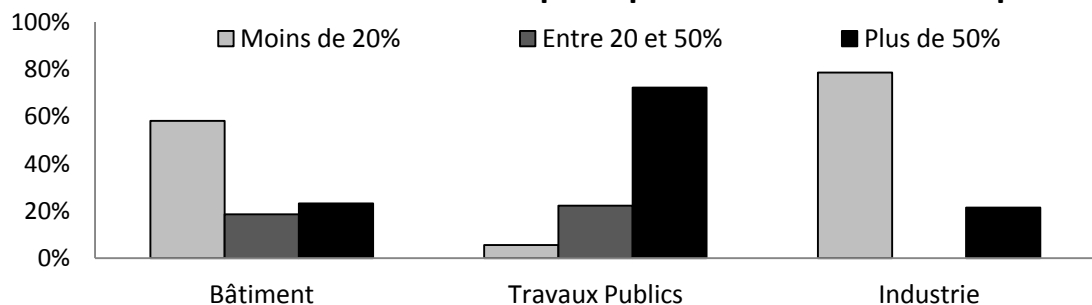


Habitudes très diverses :

- La majorité des entreprises du bâtiment et des industries répondent rarement.
- La majorité des entreprises de travaux publics répondent très régulièrement.

- Le BTP se positionne majoritairement sur des marchés publics locaux (moins de 100Km).
- Au contraire, l'industrie répond principalement à des appels d'offres plus lointains.

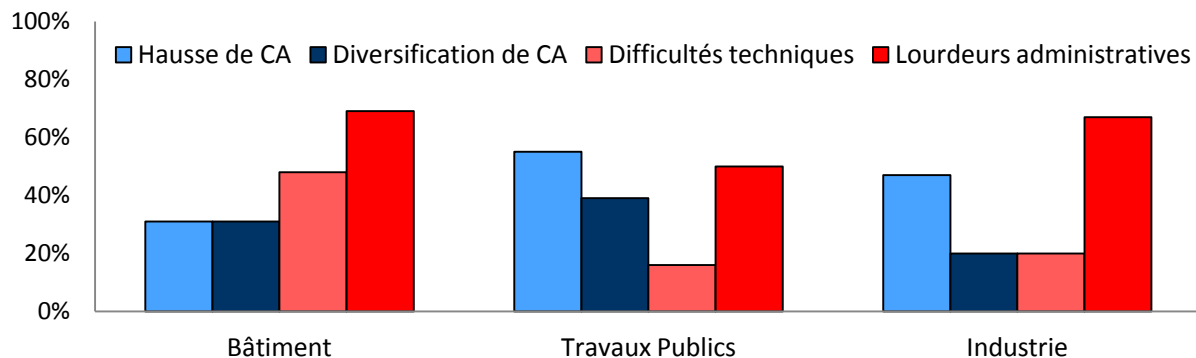
Part du chiffre d'affaires que représentent les marchés publics



- Les marchés publics représentent une faible part du chiffre d'affaires dans le bâtiment et l'industrie.
- Les marchés publics sont très importants pour le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics.

Hausse de chiffre d'affaires mais lourdeurs administratives

Avantages et inconvénients des marchés publics



Les inconvénients priment sur les avantages :

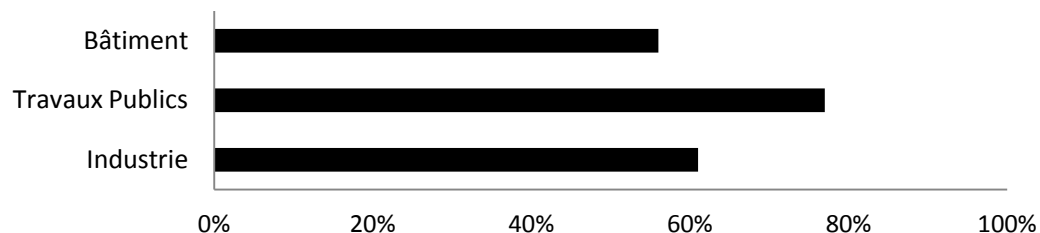
- Globalement, la majorité des entreprises (61%) se plaignent des lourdeurs administratives.
- La hausse du chiffre d'affaires est évoquée par 51% des entreprises.

Détails sectoriels :

- Les entreprises du bâtiment citent davantage les inconvénients des marchés publics : 69% se plaignent de lourdeurs administratives.
- Les entreprises de travaux publics sont plus optimistes : 55% citent les opportunités de hausse de CA et 39% invoquent les diversifications. Mais 50% d'entre elles constatent tout de même des lourdeurs administratives.
- Les entreprises industrielles constatent elles aussi que les marchés publics engendrent des lourdeurs administratives (67%) et, à 47%, permettent d'accroître le chiffre d'affaires.

Niveau d'information, dématérialisation et outils de veille

Part des entreprises qui se disent bien informées sur les marchés publics



Bien que les marchés publics engendrent des lourdeurs administratives, les entreprises se disent plutôt bien informées

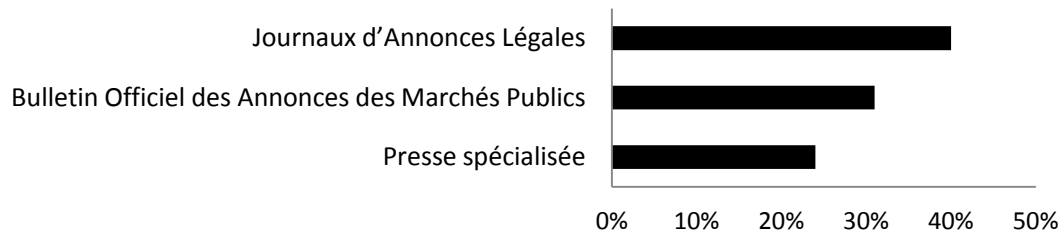
Part des entreprises qui répondent aux marchés publics de manière dématérialisée



Seule une minorité des entreprises répond de manière dématérialisée.

La principale raison invoquée concerne les problèmes techniques de la plateforme.

Principaux outils utilisés pour la veille (plusieurs réponses possibles)



Globalement, les journaux d'annonces légales sont les outils de veille les plus utilisés.

A noter que dans l'industrie, le Bulletin Officiel devance les journaux d'annonces.

Amélioration administrative des marchés publics

La majorité des axes d'amélioration exprimés concernent la simplification des actes administratifs :

➤ **Un seul envoi de tous les renseignements administratifs à un organisme central**

Tous les renseignements administratifs de l'entreprise pourraient être envoyés une seule fois, en début d'année par exemple, permettant au répondant de concentrer son temps aux parties techniques du dossier (55% des sondés).

➤ **Amélioration du fonctionnement des plateformes de dématérialisation**

Simplification des procédures, adaptation aux débits internet des zones rurales, réparation définitive des dysfonctionnements techniques (29% des sondés).

➤ **Simplification des termes employés dans les outils juridiques**

(11% des sondés)

Prise en compte des réalités locales

Les entreprises interrogées souhaitent également que les collectivités locales favorisent les entreprises locales. En constituant des appels d'offres qui permettent de :

- **Mieux allouer les marchés publics**

Pour permettre aux petites entreprises de se positionner (15% des sondés).

- **Mieux prendre en compte le « mieux-disant »**

Par exemple, en donnant plus d'importance aux qualifications et labellisations des entreprises. (15% des sondés).

- **Donner priorité aux entreprises locales**

(7% des sondés)



Laurent POUDRÉ

**Chargé de mission
Études Économiques**